Engager un avocat et collaborer avec lui

Janvier 2018

En quoi un avocat peut-il m'aider?

Si vous avez un problème juridique, un avocat peut vous aider à vous y retrouver. Il peut vous expliquer la loi et comment elle s'applique à votre situation et quelles sont vos options. De plus, à la lumière de son expérience dans d'autres dossiers, il peut vous renseigner sur ce qui risque de se passer et vous aider à obtenir le meilleur résultat possible.

Les tâches de l'avocat sont multiples. Vous pouvez lui demander :

- d'analyser des lettres ou des documents juridiques, comme un contrat de travail ou un accord de séparation;
- de rédiger des documents juridiques pour vous, comme un testament, une procuration, un contrat ou un accord de séparation;
- de parler en votre nom devant un tribunal.

Les problèmes juridiques peuvent avoir de graves conséquences. Il est particulièrement important d'avoir un avocat si :

- vous avez été accusé d'un crime et pourriez écoper d'une peine d'emprisonnement;
- vous craignez pour votre sécurité ou pour celle de votre famille;
- on vous a dit que vous pourriez être expulsé du Canada;
- vous avez de la difficulté à comprendre un document juridique ou à faire valoir vos droits;
- la personne à qui vous êtes opposé dans votre affaire est représentée par un avocat.

Comment puis-je trouver un avocat?

Il existe différentes façons de trouver le nom d'un avocat dans votre secteur :

- 1. Un ami ou un membre de la famille peut vous en recommander un. Demandez-lui s'il a fait appel à un avocat pour un problème semblable et, si oui, s'il en a été satisfait et pourquoi.
- 2. Si vous avez un revenu faible et que vous avez des problèmes en droit pénal ou en droit de la famille, de l'immigration ou des réfugiés, pour pourriez obtenir sans frais les services d'un avocat; il vous suffit d'appeler Aide juridique Ontario, au **1 800 668-8258**. Avant d'appeler, assurez-vous d'avoir en main tous les documents relatifs à votre dossier, vos revenus et votre adresse. Si vous obtenez un rendez-vous, prenez soin d'apporter des pièces d'identité, comme votre permis de conduire, votre passeport ou votre carte de résident permanent.
- 3. Si vous avez un revenu faible ou modeste, vous trouverez une liste d'avocats qui offrent leurs services à un tarif réduit sur JusticeNet (www.justicenet.ca). Ceux-ci fixent leurs honoraires en fonction de votre revenu.
- 4. Vous pouvez aussi trouver un avocat avec le Service de référence du Barreau, à l'adresse <u>Isrs.Isuc.on.ca/</u>
 <u>Isrs/.</u> Après avoir soumis votre demande en ligne, un avocat vous appellera dans les 3 jours ouvrables pour une consultation gratuite de 30 minutes. Vous pourrez ensuite décider si vous souhaitez l'engager.







Embaucher un avocat et collaborer avec lui

Janvier 2018

Vous pouvez aussi demander un avocat qui parle une langue précise.

Comment puis-je trouver un bon avocat?

Après avoir obtenu quelques noms, faites vos recherches et rencontrez-en quelques-uns avant d'arrêter votre choix. Vous pouvez consulter le <u>répertoire des avocats</u> du Barreau du Haut-Canada pour vérifier si un avocat possède un permis pour pratiquer ou a fait l'objet de mesures disciplinaires, puis consulter son site Web ou <u>lire des commentaires</u> à son sujet. Enfin, vous pouvez appeler directement à son cabinet pour demander une consultation; informez-vous si celle-ci est gratuite.

Entretien avec un avocat

Lors de votre premier rendez-vous, l'avocat vous posera des questions sur votre situation. Apportez tous les documents relatifs à votre problème juridique, car l'avocat voudra les consulter.

Il vaut mieux tout lui dire, même ce qui est personnel ou embarrassant. Sachez qu'il est tenu à la **confidentialité**; il ne peut divulguer aucun détail sur votre affaire sans votre consentement. Recherchez un avocat avec lequel vous vous sentez à l'aise et qui répond à vos questions de façon compréhensible.

Une fois au fait de votre situation, votre avocat vous donnera son conseil juridique et vous parlera de vos options. Il vous dira aussi ce qui risque de se passer, à la lumière de son expérience. Vous n'aurez peut-être pas tout ce que vous souhaitez, mais c'est son travail de vous dire ce qu'il trouve réaliste. Vous devrez faire des choix et lui donner des **instructions** (ce que vous souhaitez qu'il fasse).

A la première rencontre avec votre avocat, prenez des notes et posez-lui des questions. Par exemple :

- Depuis quand pratiquez-vous dans ce domaine du droit?
- Quelle est votre expérience dans ce type de situation?
- Pourrais-je communiquer avec d'anciens clients pour connaître leur expérience?
- Allez-vous me demander mon approbation avant de...?
- À quelle fréquence communiquerez-vous avec moi? Le ferez-vous par téléphone, par courriel ou par la poste?
- Quelqu'un d'autre travaillera-t-il sur mon dossier?
- Si j'ai des questions, avec qui devrai-je communiquer?
- Quand pourrez-vous commencer à travailler sur mon dossier?

Vous devez aussi mentionner tout besoin particulier à votre avocat, par exemple :







Embaucher un avocat et collaborer avec lui

Janvier 2018

Discutez des honoraires

Demandez à votre avocat quels sont ses honoraires. La plupart des avocats facturent leur temps en heure ou en fraction d'heures, mais certains ont un tarif fixe. Habituellement, les avocats facturent aussi les dépenses engagées, comme les frais de messagerie ou de dépôt de documents. Vous devrez probablement aussi payer une provision pour engager ou retenir les services d'un avocat. Le total de votre facture a de grandes chances d'être plus élevé que le montant de la provision. S'il est plus bas, l'avocat devrait vous rembourser le montant excédentaire.

En règle générale, un avocat vous accompagnera jusqu'à la fin de votre affaire. Afin d'économiser, vous pouvez embaucher un avocat qui offre des « services dégroupés », c'est-à-dire qu'il vous aidera seulement avec certains aspects du dossier, comme rédiger un document ou vous représenter devant le tribunal. Certes, vous économiserez, mais vous aurez personnellement beaucoup plus de travail à faire.

Les services dégroupés sont aussi appelés services « limités ». Si vous comptez prendre en charge vousmême une partie de votre dossier, vous pouvez recourir à un encadrement juridique, c'est-à-dire qu'un intervenant vous aide à comprendre le processus et à vous préparer à vous représenter.

Si vous devez vous présenter devant un tribunal ou la Cour des petites créances, vous pouvez aussi embaucher un parajuriste plutôt qu'un avocat. Les parajuristes pratiquent plusieurs domaines du droit, mais à un tarif moindre que les avocats.

Voici des exemples de question à poser au moment de discuter d'honoraires :

- Quels sont vos honoraires?
- Comment sont-ils calculés: à la journée, à l'heure ou à la fraction d'heures?
- À combien estimez-vous le coût total de la facture pour mon dossier? Qu'est-ce qui pourrait le faire augmenter?
- Comment pourrais-je réduire mes coûts?
- Allez-vous me consulter avant de faire quelque chose qui fera augmenter la facture?
- Qu'allez-vous me facturer?
- Allez-vous me facturer les appels, les courriels ou le temps que votre assistant m'aura consacré?
- À combien s'élève la provision que vous exigez? Que couvre-t-elle?
- Offrez-vous des services dégroupés ou limités?





